

OBJECTIFS DE LA FORMATION	PROGRAMME PEDAGOGIQUE
<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Connaître la réglementation en matière de risque électrique selon la norme NF C 18-510</li> <li>▪ Organiser et réaliser des travaux d'ordre non électriques à proximité de canalisations électriques enterrées</li> <li>▪ Obtenir un titre d'habilitation BF – HF</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Distinguer les grandeurs électriques telles que courant, tension, résistance, puissance, courant alternatif et continu ...</li> <li>▪ Les effets du courant électrique sur le corps humain</li> <li>▪ Les protections collectives et leurs fonctions (barrières, écran, banderole, etc ...)</li> <li>▪ Les équipements de travail utilisés (échelles, outils à main, ...), les risques et leurs mises en œuvre</li> <li>▪ Ouvrages ou installations : limites des différents domaines de tension</li> <li>▪ Les habilitations : principe, symboles, limites et formalisation</li> <li>▪ Les zones d'environnement et leurs limites : nommer les acteurs concernés par les travaux</li> <li>▪ Les prescriptions associées aux zones de travail : nommer les limites de l'habilitation chiffre « BF – HF » (autorisation et interdits, zones de travail, etc ...)</li> <li>▪ Evaluation du risque électrique</li> <li>▪ Conduite à tenir en cas d'endommagement d'une canalisation électrique</li> <li>▪ Incendies et accidents sur ou près des ouvrages et installations électriques</li> </ul>
MOYENS PEDAGOGIQUES	
<p>Apports théoriques, échanges, partage d'expérience, exercices d'apprentissage, mises en situation pratiques.</p> <p>Formateur certifié en prévention du risque électrique et habilité à dispenser la formation</p>	
MODALITE D'EVALUATION	
<p>Evaluations pratiques et théoriques permettant d'obtenir un titre d'habilitation d'une durée de 3 ans.</p> <p>Une attestation de formation sera remise à chaque stagiaire ayant suivi la formation</p>	

Durée	Nombre de stagiaires	Tarif	
1 journée (7 heures)	4 à 10 stagiaires	Nous consulter	
Publics concernés et prérequis		Accessibilité aux personnes en situation de handicap	
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Avoir reçu une formation en électricité adaptée aux opérations confiées</li> <li>- Être en possession de ses EPI</li> </ul>		<p>Les personnes atteintes de handicap souhaitant suivre cette formation sont invitées à nous contacter directement, afin d'étudier ensemble les possibilités de suivre la formation.</p>	
Taux de satisfaction Stagiaire	Taux de réussite	Modalité et délai d'accès	Contact
-	-	Signature d'une convention minimum deux semaines avant le début de la formation	<b>06 49 85 41 28</b> <a href="mailto:contact@i2s-prevention.fr">contact@i2s-prevention.fr</a>